

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de la Meurthe-et-  
Moselle

DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL  
Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE  
\*\*\*\*\*  
SEANCE DU 20 JANVIER 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
17	14	14 + 2 pouvoirs

Date de convocation  
16 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt janvier à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Marcel TEDESCO**, Maire.

Présents : **Cathy GREINER, Pascal DURAND, Dominique ROUSSEAU, Christine MEYER, Guillaume ÉTÉVÉ, Gérard GEORGEL, Stéphanie HINDELANG, Sébastien FRESSE, Anne ROZAIRE, Laurent NOISETTE, Jean-Claude ROMARY, Frédérique SIMONIN, Christian BOURGAUX, Marcel TEDESCO.**

Absents : **Séverine HUSSON.**

Représentés : **Marie-Claude CARDOT à Frédérique SIMONIN, Valérie JACOB à Pascal DURAND.**

**Monsieur Pascal DURAND** a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : Avenant au marché Menuiseries extérieur - Métallerie du Projet Intergénérationnel**  
**N° de délibération : 04\_2025**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	2	16	0	0	0

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune mène des travaux pour la création du projet intergénérationnel.

Il est nécessaire de valider un avenant au marché initial pour le lot 5 Menuiseries extérieures – Métallerie passé le 19 janvier 2022 avec la société HELLUY SAS dont le montant initial s'élevait à de 525 548.01€ HT soit 630 657.61€ TTC.

Comme pour les avenants précédents, M. le Maire à signer un avenant d'un montant de – 435.15€ HT soit – 522.18€ TTC pensant qu'il rentrait dans sa délégation. Le marché s'élève donc désormais à 525 112.86€ HT soit 630 135.43€ TTC.

Après toutes ces explications, le Maire propose donc que l'assemblée municipale :

- **REGULARISE** l'avenant n°1 avec l'entreprise HELLUY SAS
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme  
Affiché le 21 janvier 2025  
Marcel TEDESCO,  
Maire

  
